

Plan d'affectation communal (PACom)

Guide de lecture

Etape 1 : Dans le règlement, prenez connaissance des règles applicables à toutes les zones qui devront être respectées dans le cadre de votre projet :

- Esthétique et intégration, articles 9 à 11
- Environnement et nature, articles 12 à 17
- Energie et climat, articles 18 à 20
- Aménagements extérieurs, articles 21 à 31
- Patrimoine naturel et bâti, articles 32 à 36
- Définitions et modes de calcul, articles 37 à 51
- Dispositions constructives, articles 52 à 59
- Constructions et installations particulières, articles 60 à 67
- Stationnement, itinéraires et accès, articles 68 à 75

Etape 2 : Cherchez votre parcelle sur le plan et repérez la couleur qui lui correspond. Vous pourrez ainsi connaître son affectation et lire les articles qui s'appliquent à cette zone :

	Indice d'utilisation du sol (IUS)	Hauteur maximale	Indice de verdure	Articles du règlement
 Zone centrale A	0.64	Villars : 7m à la corniche et 13m au faîte Bassenges : 7m à la corniche et 11m au faîte	0.4	76 à 86
 Zone centrale B	0.48	Motty : 7m à la corniche et 11m au faîte	0.4	
 Zone de faible densité A	0.625 (si la parcelle fait plus de 1000m ²) 0.42 (si la parcelle fait moins de 1000m ²)	10m à la corniche ou à l'acrotère et 14m au faîte	0.6	87 à 89
 Zone de faible densité B	0.42	7.5m à la corniche ou à l'acrotère et 10m au faîte	0.6	
 Zone de moyenne densité A	1.25	25m	0.6	90 à 94
 Zone de moyenne densité B	1	25m	0.6	
 Zone de moyenne densité C	1	17.5m	0.6	
 Zone mixte A	1.25	25m	0.4	95 à 97
 Zone mixte B	1	18m	0.5	
 Zone d'activités économiques A	IVB : 8m ³ /m ²	25m	0.25	98 à 106

Un résumé de chaque zone est disponible sur www.ecublens-demain.ch

Etape 3 : Vérifier sur le plan si votre parcelle est concernée par d'autres types de secteurs et consultez les articles correspondant dans le règlement.

-  Secteur de protection du site bâti, articles 132 et 133
-  Périmètre à prescriptions particulières, articles 94 et 135
-  Jardins historiques, article 36
- ...

Etape 4 : Consultez les directives utiles pour réaliser votre projet sur www.ecublens-demain.ch.

-  Indice de verdure
-  Stationnement vélos
-  Stratégie paysage
-  Espaces de rencontre et places de jeux